



Education and Culture

Leonardo da Vinci



Projet Européen « Eco-stands for » : Développement de standards de qualité pour le métier d'éco-conseiller au niveau européen

Depuis fin 2004, l'ABECE est l'un des 17 partenaires d'un projet européen de développement de normes de qualité pour le métier d'éco-conseiller en Europe. Le budget total du projet est de 435 000 euro, réparti entre les 17 partenaires, et financé à 75% par financé par la Commission Européenne, DG Education, dans le cadre du programme Leonardo. Ce projet, d'une durée de 3 ans, est coordonné par Umweltberatung Austria, l'association autrichienne des éco-conseillers. Ce projet se veut fédérateur pour les différentes associations d'éco-conseillers en Europe et dans les nouveaux pays membres.

RÉSUMÉ DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES LIEUX DE L'ECO-CONSEIL EN EUROPE (DOCUMENT DISPONIBLE SUR WWW.ECOSTANDS.ORG ET WWW.ABECE.BE)

Ce rapport, rédigé en 2006, présente l'état des lieux de l'éco-conseil en Europe. C'est l'un des documents produits dans le cadre du projet Eco-Stands For.

Huit associations professionnelles nationales, partenaires du projet Léonardo « Ecostands for » ont analysé les caractéristiques et les spécificités de leurs organisations, le profil professionnel des éco-conseillers en poste dans leurs pays, ainsi que les conditions d'accès aux formations. L'association Eco-conseil Europe a également pris contact avec d'autres pays européens n'ayant pas participé au projet.

La première partie du rapport présente diverses caractéristiques des associations nationales d'éco-conseil. Dans les 8 pays partenaires, 10 associations professionnelles d'éco-conseil au niveau national ont été analysées. Toutes ces associations défendent le métier d'éco-conseiller en proposant des formations, des séminaires et des informations pratiques. Ces associations sont soit constituées de centres d'éco-conseil (en Autriche, Hongrie, République Tchèque), soit des d'éco-conseillers professionnels (en Belgique, Allemagne, France, Italie).

Les services de ces associations sont accessibles à plus de 1250 membres individuels et plus de 50 centres d'éco-conseil régionaux. Les critères d'adhésion pour les membres individuels dans ces associations sont basés principalement sur la formation professionnelle, les compétences en communication et médiation, ainsi que sur l'expérience professionnelle.

Les champs d'activités des associations nationales sont très vastes et généralement en rapport avec :

- les service d'éco-conseil aux citoyens, au secteurs public et privé
- le développement du réseau des éco-conseillers et des personnes impliquées dans le domaine de l'environnement
- le développement d'outils éducatifs et de communication pour les éco-conseillers et autres publics cibles
- l'organisation de formations pour les éco-conseillers et d'autres publics

- le lobbying et la promotion de l'éco-conseil (également au niveau de la reconnaissance du statut des éco-conseillers)

La deuxième partie du rapport porte sur les spécificités du profil professionnel des éco-conseillers dans les différents pays européens. Ce profil professionnel a été établi sur base d'un questionnaire soumis à plus de 2000 éco-conseillers. Plus de 450 éco-conseillers ont répondu à ce questionnaire, dont 60% d'hommes et 40% de femmes.

Selon ce questionnaire, il s'avère que la plupart des éco-conseillers :

- possèdent un diplôme universitaire
- travaillent dans le secteur public ou dans les ONGs.
- gèrent leurs activités environnementales en privilégiant des pratiques communicationnelles et participatives
- s'occupent essentiellement des questions environnementales, qui représentent 70% à 90% de leur temps de travail, le reste étant consacré au travail administratif et à d'autres activités comme la gestion des aspects santé et sécurité
- sont satisfaits de leur travail journalier et des services qu'ils fournissent tout en l'étant un peu moins par rapport à leur salaire et leur statut au sein de l'organisation pour laquelle ils travaillent.
- reconnaissent que leur travail est principalement financé par des subsides locaux, régionaux, nationaux ou européens.

Les thèmes environnementaux et les groupes cibles varient fort d'un pays à l'autre. Cela peut aller de la sensibilisation environnementale des propriétaires (par exemple, en Hongrie et en Autriche) au système de gestion environnementale pour autorités publiques (par exemple, en Belgique et en France). De plus en plus d'éco-conseillers se tournent non seulement vers le domaine du développement durable mais aussi vers celui de l'économie et du social.

Le métier d'éco-conseiller n'a toujours pas de statut officiel ni de reconnaissance publique dans les pays partenaires.

La troisième partie du rapport se penche sur l'offre en formations pour éco-conseillers.

Plus de 50 formations professionnelles ont été identifiées et analysées par les partenaires. En Europe, il n'existe que 2 instituts d'éco-conseil spécialisés (en France et en Belgique). Certains pays proposent des cours spécialisés en éco-conseil (Autriche, Belgique, France). D'autres, ont eu ces cours dans le passé mais plus maintenant (Allemagne et Rép. Tchèque), d'autres encore ne disposent pas de ce genre d'écoles du tout (Italie et Slovaquie). Dans d'autres pays, les formations professionnelles ont pour base le diplôme d'études universitaires avec une spécialisation.

Conclusion

L'analyse de la demande et du statut de l'éco-conseil en Europe démontre la nécessité :

- d'harmoniser les programmes de formation des centres de formations professionnelles
- de partager les pratiques professionnelles et augmenter les projets de coopération entre les différents pays
- d'obtenir une reconnaissance publique officielle

Ce rapport a servi de base à la rédaction du manuel européen de l'Eco-Conseil, parut en 2006.

Pour télécharger le rapport ou commander le manuel, contactez l'ABECE

Email : secretariat@abece.be

www.abece.be

www.ecostands.org

